



# PROJET PEDAGOGIQUE

Camp de Vouneuil sur Vienne

**Organisateur : La Fédération départementale des Centres  
Sociaux et Socioculturels de Charente -Les Kalis N 701- La  
Petite Garenne -16000 ANGOULEME Tél. 05.45.91 35.09 - Fax.  
05.45.91.64.57**

**Année 2014**

## Rappel des valeurs de référence de La Fédération des centres sociaux :

**La dignité humaine** : Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et toute femme est l'attitude première des acteurs des centres sociaux et socioculturels.

**La solidarité** : considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est-à-dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des centres sociaux et socioculturels depuis leurs origines.

**La démocratie** : opter pour la démocratie, c'est, pour les centres sociaux et socioculturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

---



Le camp de Vouneuil Sur Vienne est un séjour organisé pour des jeunes 8 à 14 ans, de toute origine sociale. Il a pour objectif principal que les jeunes soient acteurs de leurs vacances.

Il regroupe 5 centres sociaux fédérés (CSC du Pays Manslois, CSCS Basseau, CSC MJC St Michel, le CSC du confolentais, et le CSC de Roumazières) qui co-participent à l'organisation du séjour tant dans ses moyens humains, matériels et parfois financiers.

En majorité, ce sont les jeunes de ces centres qui sont accueillis sur le séjour (8 par centre), mais afin d'ouvrir ce camp à des jeunes pas forcément inscrit sur un centre social, il est proposé dans la plaquette « Bouge tes vacances ! » (Qui regroupe les différents séjours proposés par les centres de Charente). De ce fait, les jeunes accueillis sur les camps sont des jeunes, filles et garçons, issus de différents milieux sociaux, de différents territoires.

**Lieu du séjour** : au camping « les chalets de Moulières» à Vouneuil sur Vienne (Basé sur le site du village vacances), une commune au Nord et au bord de la Vienne,(à 20mn du Futuroscope, 16 km de Châtellerauld). Elle fait parti de la Communauté d'agglomération du pays châtelleraudais. Elle se situe à environ deux heures d'Angoulême..

**Le Camping\*\*\*du village vacances** se situe à 50 m de La vienne, bordé de verdure et à proximité du bourg de Vouneuil. Les emplacements réservés sont ombragés et font environs 100 m2. Branchements électriques compris – ils disposent également de Sanitaires, douches chaudes, piscine, pataugeoire, terrain de sports...



### Descriptif des camps :

- 40 jeunes de 8 à 14 ans, par semaine.
- 1<sup>er</sup> camp : Du 21/07/2014 au 25/07/2014 (centres : Basseau, St Michel, Mansle, Confolens, et Bouge tes vacances) 2<sup>ème</sup> camp : 28/07/2014 au 01/08/2014 (centres : Basseau, Confolens, Haute Charente, St Michel, et Bouge tes vacances.)
- Lieu d'hébergement : Sous toile de tente (2 à 4 personnes), jeunes et équipe.
- Restauration : un marabout pour la cuisine et la restauration.
- L'emplacement disponible est aménagé avec un point électricité, un point eau et un réfrigérateur.
- Infirmerie : une tente avec un lit de camp.
- Activités : Multi-activités
- Le transport s'effectue avec 2 ou 3 minibus au départ d'Angoulême ainsi que sur place.
- Le prix du séjour : le prix du séjour sera de 170 euros par enfants. Les aides de la CAF viendront en complément pour aider les familles à financer le séjour. Le coût du séjour est le même pour tous les enfants.
- Arrivée sur place à Vouneuil/Vienne pour 11h les lundis. Départ du camp, les vendredis à 15h maxi.

### L'équipe pédagogique :

Une directrice et un animateur SB, recrutés par la Fédération, seront présents tout le long des camps.

Un animateur mis à disposition par centres participants pour 8 jeunes.

### LES TEMPS DE VIE QUOTIDIENNE

La participation des enfants à la vie collective sera menée autour de différentes tâches : élaboration des repas, vaisselle, rangement, participation aux courses, choix dans les activités ludiques...

Sur place, les repas seront préparés et gérés par les enfants et l'équipe d'encadrement (hormis ceux prévus par nos soins, voir planning)

Des veillées seront organisées par les enfants et les animateurs.

#### -Les temps calmes :

Ce sont des moments privilégiés pour permettre la communication au sein du groupe, la détente et la récupération de chacun. L'équipe veillera donc à ce que les rythmes de vie de chaque enfant soient respectés. Si certains jeunes veulent se reposer les animateurs veilleront à ce que ce soit possible et mettront en place des animations calmes (le midi surtout)

#### -Les temps libres :

Dans le but d'assurer la sécurité de tous, ces temps libres seront organisés avec l'ensemble du groupe : horaires à respecter, lieux de regroupement, consignes de sécurité, démarche à suivre en cas de problème etc.

### - Libre circulation et Quartier libre :

Les jeunes pourront être en circulation libre pendant les temps libres sur le camping, après l'accord de l'équipe d'animation. Selon les activités (marchés, courses...) les plus grands pourront bénéficier de quartier libre.

### -Téléphone portable et argent de poche :

Le téléphone portable est autorisé en dehors des activités. Tout en respectant les règles de fonctionnement du séjour. Les parents et les enfants en seront informés. Si les consignes ne sont pas respectées, ou que leurs utilisations est intempestives, les téléphones pourront être confisqués.

### -Bilan journalier :

Pour les jeunes : Ce sera un temps de partage sur le vécu et le ressenti de la journée.

Pour l'équipe : Une évaluation quotidienne sur son fonctionnement. L'équipe reprendra les remarques en réunion du soir afin de faire évoluer rapidement le séjour, et ce dans l'intérêt de tous.

## Planning

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
08h- 9h		Petit déjeuner, toilette, rangement			Grasse Mat	
09h30-11H		Canoé pour 20 pers (3 anim)/ course	Tir à l'arc 16 per (2 anim)/ course	Canoé pour 20 pers (3 anim)/ course		
11H-12H30	11h arrivé, présentation, organisation	Canoé pour 20 pers (3 anim)/repas	Tir à l'arc 16 per (2 anim)/ repas	Canoé pour 20 pers (3 anim)/repas	Rangement , valises	
12H30 repas	Pique nique (récupérer à 11h30 o self)	Bonneuil (pique nique?)	Repas	repas	Pique nique (récupérer à 11h30 o self)	
Temps C	Jeux: Baignade à Bonneuil	ACM Bonneuil (BASE Baignade!?)	14h- 15h30 Tir à l'arc 16 per (2 anim)	14h-16h30 Tournoi (Gäel)+ goûter	Course souvenir + départ 15h Maxi	
Temps L						
17h-17h45	Installation / temps libre/ douche	Piscine 20 pers/ douche / libre	Piscine 20 pers/ douche / libre	Jeux libre + Douche/repas		
17h45-18h30		Piscine 20 pers/douche/libre/repas	Piscine 20 pers/douche/libre/repas			
18h30/19h bilan journalier						
19H repas sauf au Réf	AU REFACTOIRE 19H30	Repas tente	repas tente	BARBECUE (récupérer à 18h30) tente		
Veillée	Possible piscine (discret) + 2 autres à prévoir+ farnienté	Possible piscine (discret) + 2 autres à prévoir+ farnienté	Possible piscine (discret) + 2 autres à prévoir+ farnienté	DISCO AUX CHALETS (réf)		
Coucher 22h						

Les points d'interrogations correspondent aux activités qui ne sont pas encore calées, selon propositions de l'équipe ou des jeunes. Les temps calmes et les temps libre (Le farnienté) : temps où les jeunes peuvent se reposer, écrire, écouter de la musique, jouer à la pétanque, discuter, ne rien faire, et oui c'est leurs vacances !

### Les temps d'activités :

Le choix des activités se feront en concertation avec les enfants. Au début de chaque séjour, un temps d'échange sur le déroulement de la semaine est prévu, afin que les enfants puissent exprimer leurs envies. En fonction des demandes, l'équipe adaptera les activités, tout en prenant en compte les besoins de l'enfant et les ressources disponibles. Tout sera mis en œuvre pour créer une bonne dynamique de groupe. Les activités mettront l'enfant en position d'acteur et non de simple exécutant, elles favoriseront la prise d'initiative, la créativité la réflexion, la mixité, l'expérimentation.... Les activités proposées seront, baignade au lac, jeux en plein air, ballades, veillées.

L'équipe d'animation accompagnera les enfants et les jeunes dans les activités ludiques et celle de la vie quotidienne. Mais l'équipe pourra être amenée à laisser un court moment (5 à 10mn) les jeunes seuls afin de se responsabiliser, durant les services, sur le camping.

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- **Respecter avec considération toute personne durant le séjour**, jeunes, membre de l'équipe, et les personnes extérieur au séjour (personnel du camping, intervenants extérieur, vacanciers...) Equipe : information début de séjour sur le respect humain et environnementale. Evaluable au nombre de rappel et/ou conflit, ou pas.

-**Encourager l'entraide et la solidarité** aux travers des différentes activités (le jeu est un moyen, un support sur lequel s'appuyer afin de transmettre des valeurs, des idées...) autour de plusieurs thématiques telles que : le sport, la culture, la nature, la vie quotidienne... Equipe : proposera des activités favorisant le partage, l'entraide et la solidarité, leur soumettre si cela ne vient pas d'eux la possibilité « d'aide ». Evaluable selon les animations choisies et les objectifs de celle-ci (jeu de coopération, jeux d'équipes, respect de l'environnement (camp et autres), aide dans les tâches...)

-**Développer les notions de concertation et de citoyenneté**. Durant les échanges collectifs ou individuels, lors de propositions ou chacun pourra s'exprimer. Equipe : inciter les jeunes à prendre la parole ou les y inviter. Evaluable selon les échanges (nombre de jeunes intervenants) et les décisions prises (vote, compromis...).

- **Favoriser la prise d'initiatives, l'autonomie et l'organisation personnelle**. Après avoir déterminé ce que cela implique (les espaces autorisés en libre accès, les horaires à respecter, la faisabilité de la demande). Equipe : inciter ou rappeler « tu peux le faire rien ne t'y empêche » et/ou « le à faire », ne pas faire à la place mais accompagner. Evaluable au nombre de demande et de rappel.

-**Favoriser l'implication des jeunes afin qu'ils s'approprient le séjour**. Equipe : Information au début de séjour sur l'impact de leur implication (acteur de leur séjour), rappel tout au long du séjour de la possibilité de faire entendre ces remarques afin de faire évoluer le séjour. Evaluable : au nombre de proposition des jeunes sur l'organisation en générale du séjour (réalisable ou pas) et sur toutes modifications apportées aux différents plannings d'activités et de fonctionnement initiales.

A travers ces orientations, les activités et le séjour en lui-même doivent également préserver les notions d'enfance, d'épanouissements personnels et collectifs, ainsi que de plaisir. L'animateur doit pouvoir veiller continuellement à la sécurité physique et morale des enfants et des jeunes même si celle-là doit donner recours à la modification du programme établi et validé en amont.

### L'équipe pédagogique :

Les réunions en amont du séjour : Il a été prévu plusieurs réunions de concertations :

- entre le délégué de la fédération et la directrice (recrutement, organisations, informations, l'avancé du séjour...)
- entre les coordinateurs des centres sociaux.
- les membres de l'équipe pédagogique du séjour (2 après midi en juin). Elaboration du projet pédagogique (PP), projet de fonctionnement et d'activités.
- Avec les jeunes et les familles sur les différents centres.

L'équipe d'encadrant aura pensé chaque moment de la journée afin d'avoir une organisation opérationnelle à proposer aux jeunes durant le séjour. A définir. (PF)

L'équipe d'encadrant disposera d'un panel d'activités et de veillées à proposer durant le séjour, et ce même si des activités ont été prévues auprès d'intervenants extérieur (annulation possible, choix des enfants autres.... A définir (PA)

Les réunions durant le séjour :

-des réunions quotidiennes le soir après le coucher des jeunes (retour de la journée, du bilan collectif, les modifications éventuelles.

Lors des réunions de préparations et des prises de décisions, chacun devra pouvoir s'exprimer et donner son avis. S'il y a un désaccord, il faudra en parler et ne pas laisser s'aggraver le problème quel qu'il soit afin de trouver rapidement une solution équitable.

L'équipe complète d'encadrement devra tout mettre en œuvre pour atteindre les objectifs définis. Solidarité, complémentarité et cohésion seront les points forts de l'équipe, ces points étant important pour le bon développement de ces séjours.

En aval du séjour : Chacun sera invité à faire son propre retour pour l'amélioration des futurs séjours.

L'équipe d'encadrement devra envers les enfants, veiller et assurer :

- La sécurité morale, physique et affective, le respect mutuel de chacun, les conditions d'hygiène, le rythme de vie de chacun, l'intégration de chaque enfant au sein du groupe, la sécurité.
- Etre très vigilant sur l'organisation personnelle des plus jeunes (linge, toilette...), les aider si besoin, sans oublier que les plus grands ne devront pas être pour autant ignorer à ce sujet. L'animateur doit être observateur.
- L'équipe veillera constamment à ce que les enfants et les jeunes se trouvent en sécurité totale afin de minimiser tout danger latent. Par conséquent, elle devra être présente sur l'ensemble du camping, durant les temps de libre circulation des jeunes.



\*\*\*\*\* Alcool, Drogue, Tabagisme, Sexualité \*\*\*\*\*

Dans le respect de la législation et l'individu, la prise d'alcool et de drogue ne sera ni acceptée, ni tolérée.

Au vu des difficultés à interdire le tabac à des jeunes fumant depuis un certain temps, il sera établi des règles de vie avec les jeunes concernés afin de ne pas gêner les non fumeurs et surtout de ne pas leur donner l'occasion d'une première expérience de tabagisme durant leur séjour.

Les adolescents vivant en collectivité peuvent avoir des attirances pour d'autres. L'équipe veillera, si couple se forme, à ce qu'il reste intégré au groupe à participer à la vie collective.

\*\*\*\*\*

Objets et vêtements de valeur : il fortement conseiller de ne pas amener d'objets et/ou vêtements de valeurs, l'équipe ne prendra aucune mesure en cas de vol et se décharge de toutes responsabilités.

**Actes violents : Concernant les actes de violences physique, du non respect des règles du collectif de jeunes, d'insolence, de vulgarité s'ils sont répétés, pourront conduire à une exclusion définitive du séjour sans possibilité de remboursement.**